

DIRECTION VIE CITOYENNE

TEL. 05.53.64.81.00

MAIL : conseildequartier@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : PG/CG : 2017.

VISA DU DG :

Marmande, le 27 juin 2017

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE CITOYENNE CONSEIL DE QUARTIER GARRIGUES CARPETE Mardi 20 juin 2017

Ouverture de la séance à 20 h

Etaient présents :

- Monsieur le Maire

Elus municipaux présents :

- M. MARCHAND Jean Pierre – M. COUZINEAU Patrick – M. CARBONNET Serge

Représentantes de quartier présentes :

- Mmes FACHINETTI Marie Andrée – LIETAERT Andrée – PILA Pierrette

Techniciens municipaux présents : M. GIRERD Philippe – M. SAINT ANDRE Gilles – M. GAILLARD Alain – Mme GOUDIN Christine

25 habitants du quartier

Le premier point abordé et présenté par M. le Maire durant cette réunion concerne les travaux dans le quartier.

*

1^{ère} PARTIE : BILAN DES DEMANDES DE TRAVAUX

Au titre de l'année 2016, 13 interventions, 2017 : 5 interventions

1) Travaux effectués dans le cadre des priorisations du quartier Garrigues Carpète :

- Juin 2016 : réfection voirie de la rue Escanteloup : 70 343. 99 €
- Aménagement place de Garrigues :

- 1 Corbeille : 454 € HT
- 1 Banc : 464 € HT
- 1 table avec deux 2 bancs : 560 € HT
- Mise en service (au 1^{er} janvier 2017) d'un arrêt au cimetière de Patras dans le cadre du TAD – **T**ransports **A** la **D**emande - Evalys

En cours de réalisation :

- Dénomination des voies et numérotations des habitations (estimation du de nombre de plaques (x 33) 96 €HT soit 3 168 €HT + numérotations habitations (12.30 €HT l'unité) Validé en bureau municipal du 15 mai 2017

Non réalisés, à étudier :

- Demande busage

Sur ce dossier M. Le Maire préconise d'avoir une stratégie et une vision globale sur le busage dans Marmande ; hors Marmande (rocade) pas de busage.

Pour les fossés situés entre le centre Ville et la rocade, la meilleure alternative est de procéder au busage d'un seul coté de la voie, permettant ainsi à l'autre fossé d'absorber les eaux pluviales évitant ainsi tout engorgement.

- Réhabilitation église de Garrigues (réfection façades Nord/Est/Ouest 119 817 €, restauration des 6 vitraux 5 364 €, nettoyage couverture 2 500 € (à noter que ces devis datent de 2015).

Concernant ce sujet, M. le Maire propose de faire un diagnostic global et réaliser un PPI – **P**lan **P**luriannuel d'**I**nvestissement – tout en définissant les priorités.

Ceci concerne les églises de Beyssac, Magdeleine, Coussan ainsi que les chapelles de Thivras, Granon, Garrigues et Bouilhats.

- Sécurisation des piétons rue Mermoz

Ceci nous ramène à la demande initialement abordée sur le busage ; dans ce cas c'est l'option du busage sur un seul côté de la voie qui serait retenu et sur lequel pourrait être aménagé une voie douce dans le prolongement de la voie cyclable existante ; apportant ainsi une sécurisation des piétons et plus particulièrement des collégiens

2) Travaux effectués suite à visite de terrain juin 2016 :

- Sécurisation du carrefour Escanteloup/Perrinots création d'un " Cédez-le passage " + marquage au sol
- Faucardage réalisé sur le chemin rural longeant le Golf

3) Demandes traités hors priorisations :

- Installation de jardinières place de Garrigues - 148.86 € -
- Installation de 2 spots extérieurs - salle du Golf - 144.75 € -
- Panne éclairage rue J. Mermoz
- Mise en place signalétique vitesse limitée à 50 km/h
- Mise en place de 2 "Cédez- le passage" (Escanteloup/Jardiney + VC 67 bis/Jardiney)
- Pose panneaux d'information : 1 devant ASPPT Tennis + 1 place de Garrigues

- Mise en place d'un radar pédagogique rue Escanteloup sur 2 endroits différents (du 15 au 29 mars : 6543 véhicules y ont circulé / vitesse moyenne de 46km/h)) et rue J. Mermoz
 - Demande de sanitaires au cimetière de Patras – en cours d'étude
- A ce sujet, M. le Maire informe l'assistance que l'option de toilettes sèches serait retenue.

2^{ème} PARTIE : LES INITIATIVES CITOYENNES

Présentation par Mme ALLI – présidente de l'association " Les marmandais du Levant "

- Création de l'association " Les marmandais du Levant" en 2015
- Fête de la St Jean (diverses animations champêtres, repas sous forme d'auberge espagnole, feu de la St Jean)
- Fête de l'Automne
- Participation à la cavalcade "Marmande en fête" 2015 / 2016 / 2017

FAQ (Foire Aux Questions) :

- Un riverain souhaite savoir qui entretient l'Eaubonne ?

Les propriétaires riverains du cours d'eau ; idem pour les fossés ; doivent procéder à l'entretien de celui-ci afin de permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du cours d'eau ou fossé.

Dans un 1^{er} temps, un courrier pourrait être envoyé aux propriétaires riverains du cours d'eau non entretenu, si malgré cette 1^{ère} relance, les travaux n'étaient toujours pas effectués par les riverains, la mairie se réserve le droit de facturer les travaux qu'elle aurait fait à la place des propriétaires riverains. C'est cette option qui a été mise en œuvre pour le fossé de la Pigoussette.

D'autre part, une réunion (date non établie à ce jour) va être engagée entre la municipalité et les riverains sur ce qu'il faut faire.

- Une autre remarque mais cette fois-ci concernant la rue Escanteloup. Depuis sa réfection, ce riverain nous fait part de la conduite irresponsable de certains automobilistes. Comme il le décrit, des automobilistes lorsqu'ils croisent un autre véhicule, se servent des écluses pour se déporter et continuer leur route sur les trottoirs. Pour cet habitant, les trottoirs sont trop larges (2.30m).

- Cédez-le passage rue Escanteloup/Perrinots : des riverains font part que les automobilistes sont obligés d'avancer sur la bande d'arrêt suite à un arbre ? une haie ? situé chez un riverain obstruant ainsi la visibilité.

- Tout à l'égout : une habitante demeurant à la limite de St Pardoux du Breuil, souhaite savoir où en est l'avancement du tout à l'égout route de Gontaud au niveau du lieu-dit Patras ?

**** Renseignement pris après la réunion du 20 juin ; cette habitante ainsi que 7 autres ont été dans 1^{er} temps contacté (le 20 mars) par le service Eau Assainissement de la**

Mairie de Marmande afin de savoir si elles étaient d'accord pour être raccordées au tout à l'égout, ce à quoi elles ont répondu favorablement.

Des renseignements ont été pris auprès du service Eau Assainissement, lequel a répondu que ce dernier n'était qu'un relais et que le porteur du projet était EAU 47. Les coordonnées du responsable EAU 47 ont été transmises à cette riveraine par mail le 22 juin afin qu'elle puisse obtenir des informations sur le suivi de ce dossier.

- Autre remarque concernant un habitant ayant construit une murette qui empièterait sur le domaine de la ville. Voir avec le service urbanisme et éventuellement se rendre sur place pour constater de visu ce qu'il en ressort.

- Une riveraine fait part de son mécontentement, suite à un faucardage, le fossé devant chez elle est obstrué par les herbes qui n'ont pas été ramassées. Contacter le n° vert 0 800 658 454

Concernant le faucardage des fossés une programmation est prévue 2 fois par an.

- Moustiques tigres : M. le Maire fait savoir que le pic a été atteint en 2015, même s'il s'avère impossible d'éradiquer sa propagation, l'année 2017 enregistre une baisse sensible ceci grâce aux différentes campagnes d'informations, de prévention.

- Remarque sur des dépôts d'encombrants et ce de façon récurrente, pour cela contacter la Brigade Verte qui est basée dans les locaux de la Police Municipale, cette brigade n'ayant pas de ligne directe, composer le n° du standard de la P M : 05 53 20 89 81.